

Présentation du projet

Afin de poursuivre ses engagements de démocratisation culturelle et d'accès aux pratiques artistiques, la Métropole Européenne de Lille lance en 2023 le projet Opus, *Orchestre Pédagogique d'Utilité Sociale*. Dans la continuité du projet Démos-MEL initié par la Philharmonie de Paris et porté sur la Métropole lilloise par l'Orchestre National de Lille et la Métropole Européenne de Lille, Opus est une expérience éducative centrée sur la pratique musicale collective prenant comme modèle l'orchestre symphonique.

Appartenant au label *Réseau Démos*, il favorise l'accès à l'univers de la musique classique tant par le répertoire que par les instruments pratiqués. Les territoires d'intervention du projet sont choisis en cohérence avec la géographie prioritaire de la politique de la ville. Il vise l'accès à la musique pour un public d'enfants âgés de 7 à 9 ans y résidant.

Le projet est mis en œuvre selon un calendrier qui offre aux enfants, répartis par groupe de 10, un atelier d'1h30 hebdomadaire de mars 2023 à juin 2023 puis de deux ateliers d'1h30 hebdomadaire d'octobre 2023 à juin 2025. 4 stages de 5h (octobre, février, avril et juin) avec restitution à la fin de ce dernier répartis entre les vacances scolaires viennent compléter cette offre. Ce travail est rendu possible par le prêt d'un instrument de musique, confié à chaque enfant en début de projet et qu'il peut rapporter chez lui.

Ce travail intensif vise à inscrire les enfants dans une logique de pratique musicale pérenne, support à un encadrement éducatif structuré à travers la nécessité d'assiduité, de rigueur, de concentration, mais également d'expressivité ; favorisant l'épanouissement de chaque enfant au sein du groupe.

Fort de son expérience acquise avec l'Orchestre National de Lille durant la mise en œuvre du projet Démos-MEL de 2017 à 2022, Opus s'appuie sur une collaboration entre les enseignants artistiques et les travailleurs sociaux essentielle à la réussite du projet. C'est un projet de territoire qui s'inspire de l'expérience riche et formatrice initiée par le projet Démos. Il répond à plusieurs questions :

- Comment perpétuer une éducation artistique et collective dans les quartiers Politique de la Ville ?
- Comment valoriser le savoir-faire d'une équipe d'intervenants artistiques formée lors de ces 5 dernières années?
- Comment assurer la transmission de cette méthodologie innovante basée sur la pratique collective ?

Opus fait suite à la proposition de la Philharmonie de Paris de s'approprier le projet dans les territoires ayant profité de deux cycles Démos afin de créer un projet sur mesure pour le territoire de la Métropole Européenne de Lille.

Il est pensé comme un projet « laboratoire » afin de tester de nouvelles méthodologies d'enseignement-apprentissage en lien avec des objectifs d'éducation et de formation musicale. Il repose sur 5 activités complémentaires :

- Initiation à la pratique instrumentale

OPUS – Orchestre Pédagogique d'Utilité Sociale

- Pratique vocale et corporelle
- Développement de l'expression artistique
- Culture musicale et artistique
- Lecture et l'écriture du langage musical

Les valeurs structurantes

Appartenant au *réseau Démos*, Opus partage des valeurs structurantes communes basées sur 5 axes majeurs :

Une démarche de démocratisation culturelle

1. Un projet qui permet l'accès à l'éducation musicale pour tous
2. Des enfants issus des quartiers politique de la ville
3. Un apprentissage collectif par le jeu orchestral
4. L'intégration effective des enfants dans les établissements d'éducation musicale

Un projet de territoire pensé sur le long terme

1. Des ateliers organisés sur le temps extra-scolaire
2. Un partenariat étroit avec les structures sociales des villes partenaires
3. Des objectifs à long terme visant l'intégration des enfants dans les établissements d'enseignement artistique présents sur le territoire

Un axe social important

1. Un enseignement permettant la prise en compte du projet de chaque élève en fonction de son milieu socio-culturel
2. Un enseignement permettant le développement socio-cognitif des enfants
3. Le développement de la mémoire, de la concentration, de l'estime de soi et des autres
4. Le développement personnel de chaque enfant à travers une pratique collective

Une exigence pédagogique et artistique

1. Une équipe pédagogique formée et visant un enseignement pour tous

OPUS – Orchestre Pédagogique d'Utilité Sociale

2. Une exigence artistique par l'apprentissage d'un répertoire orchestral et dotée d'outils nécessaires à la démocratisation de la musique
3. Une exigence pédagogique favorisant l'accès à la musique à destination d'un public issu des quartiers politique de la ville
4. Une formation au répertoire musical orchestral
5. La transmission orale comme point de départ de l'enseignement
6. Un projet qui atteint les objectifs des textes cadres de l'enseignement artistique

Les enjeux de l'apprendre : la liberté et l'éducabilité.

Opus se positionne pédagogiquement dans une démarche de tension entre deux principes : la liberté et l'éducabilité. L'intelligence étant acquise et non innée, tous les enfants peuvent apprendre, c'est le principe d'éducabilité, en revanche personne ne peut leur imposer, c'est la liberté d'apprendre. L'important pour les intervenants artistiques n'est donc pas de donner une grande quantité de connaissances musicales aux enfants mais de leur permettre d'être capable d'apprendre à apprendre.

La liberté d'apprendre ayant un lien évident avec la motivation, l'investissement scolaire peut poser problème pour certains élèves qui n'arrivent pas à se projeter dans un apprentissage, à prendre le risque d'apprendre et de se mettre en « danger » ou plutôt en situation de « défi ». Ceci renvoie au principe de liberté. Prenant en compte cette problématique, le projet Opus a comme priorité de susciter, de garantir et d'entretenir la motivation des élèves au sein des ateliers et des rassemblements afin, in fine, d'obtenir les mêmes résultats à l'école.

Ce qu'apporte le projet...

Le projet Opus apporte une plus-value pédagogique et artistique à la mise en œuvre de trois piliers : la pratique artistique, la fréquentation des œuvres, des artistes et l'acquisition de connaissances (faire, ressentir, réfléchir). La collaboration entre professionnels contribue également à un partage de compétences entre les intervenants artistiques et les référents sociaux.

Dans ce cadre, l'équipe vise le développement de la subjectivité, de l'affectivité, de l'imagination, en mettant en contact les enfants avec des œuvres d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. Ces ateliers développent une ouverture musicale permettant de dépasser son patrimoine socio-culturel et recouvrent des finalités transversales à l'enseignement générale :

- la capacité à écouter, à s'exprimer, à vivre une expérience collective ;
- le développement de l'autonomie, de la tolérance, de la curiosité culturelle.

L'objectif est d'atteindre un épanouissement personnel et social des enfants par le développement de la confiance en soi, de la motivation, de la persévérance et de la concentration.

OPUS – Orchestre Pédagogique d'Utilité Sociale

Dans quel cadre ?

Les ateliers se déroulent soit au centre social soit dans une structure éducative partenaire (école primaire par exemple). Dans ce cas, une salle dédiée à la musique, de type salle de motricité ou d'activité sera à privilégier afin de permettre le mouvement des élèves et des dispositions différentes du groupe en fonction des activités (activités corporelles, travail vocal, écoute, travail en sous-groupe, etc.). Un deuxième espace de travail peut s'avérer nécessaire (travaux de recherches sonores en sous-groupes...) mais pas obligatoire. La présence d'un tableau, d'un matériel de diffusion sonore et vidéo de qualité, un équipement de motricité (tapis, barres, cerceaux...), voire un lieu de stockage faciliteront l'installation et contribueront à la qualité des séances. Le référent social veillera à ce que l'installation de la salle de musique n'incombe pas exclusivement aux intervenants.

Des objectifs...

Il existe une multitude d'objectifs que l'équipe se fixe en fonction des groupes d'enfants dont ils ont la responsabilité. En voici les principaux :

- Faire évoluer les représentations des enfants et leur famille sur la musique classique,
- Participer au développement personnel de chaque enfant dans une logique de progression sociale et cognitive,
- Renforcer les capacités d'attention, de concentration et de mémorisation,
- Stimuler le goût de l'effort par la pratique artistique,
- Valoriser le travail des enfants en renforçant les liens parents-enfants,
- Favoriser une pratique artistique à long terme.

En lien avec des apprentissages musicaux :

Ces objectifs sont reliés à des apprentissages musicaux visant une progression de l'élève sur les 3 années du projet :

- Mémoriser et maîtriser des phrases musicales
- Intégrer les doigtés nécessaires au discours musical
- Gérer les hauteurs de notes selon le registre
- Accompagner une mélodie
- Inventer une musique intégrant les notes abordées durant les ateliers
- Faire le lien avec la lecture et l'écriture d'une partition
- Maîtriser les articulations instrumentales
- Diriger un groupe de musiciens selon des modalités de nuance, tempo et de jeu d'ensemble
- Etc.

Les points fondamentaux à retenir

- **Une ambition artistique forte autour de l'orchestre :**
 - o La pratique d'un instrument de l'orchestre symphonique (cordes, bois, cuivres)
 - o L'immersion dans un répertoire classique mais aussi de tradition orale, contemporaines, etc.
 - o La direction par un ou une cheffe d'orchestre professionnelle.

- **Un accès à la musique pour tous**
 - o Des enfants de 7 à 9 ans, résidants au sein des territoires de la MEL en cohérence avec la géographie prioritaire de la politique de la ville,
 - o 9 ateliers regroupant 10 enfants avec 2 instruments différents par groupe
 - o Une gratuité totale et le prêt d'un instrument pendant toute la durée du projet.

Une pédagogie collective innovante alliant transmission orale et transmission écrite

- **Un encadrement artistique par des professionnels :**
 - o Une coordinatrice et un responsable pédagogique au service du projet,
 - o Un partenariat éducatif entre enseignants artistiques et travailleurs sociaux travaillant en collaboration étroite notamment sur le lien parents-enfants,
 - o Des ateliers pris en charge par 2 intervenants (musiciens, danseurs et chanteurs) par groupe d'enfants avec la présence d'un travailleur du champ social ou de l'éducation populaire.

- **Une structure sociale qui choisit les enfants et s'implique au quotidien dans le projet en missionnant :**
 - o Un référent de projet qui supervise la mise en œuvre des ateliers et garantit le cadre statutaire du référent de terrain
 - o Un référent de terrain expérimenté qui accompagne et suit les enfants en amont, pendant et après les ateliers et les rassemblements.

- **Des représentations publiques régulières :**
 - o En groupe, au sein des structures locales,
 - o Et au moins une fois par an en orchestre (regroupant tous les enfants, les professionnels et partenaires du projet), dans des grandes salles du territoire métropolitain.

OPUS – Orchestre Pédagogique d'Utilité Sociale

- **Un réseau professionnalisant :**

- o Formations mise en place par l'équipe de coordination et proposé à l'ensemble des professionnels
- o Intégration du projet dans des programmes de recherches scientifiques nationaux
- o Appartenance au réseau national des orchestres Démonstrations et accès aux ressources numériques

L'équipe pédagogique

L'équipe est composée d'une vingtaine d'artistes-enseignants ayant une formation pédagogique spécifique (CA, DE, DUMI, MASTER, etc.). Opus les incite à réfléchir sur la pratique musicale, son enseignement et d'accepter le contexte social des enfants en adoptant une posture de passeur culturel de l'univers musical classique. Ce projet s'inscrit dans une volonté de démocratisation de la musique permettant aux élèves de se sociabiliser à travers la pratique du chant, de la danse et d'un instrument de l'orchestre. Des sessions de formation continue sont proposées à l'ensemble de l'équipe avec pour objectif de les outiller au regard des enjeux du projet.

L'équipe Opus veille à la cohérence des actions sur le terrain tout en étant très attachée au respect des initiatives de chaque groupe, tant au niveau des méthodes pédagogiques, de la valorisation des élèves que des approches particulières des partenaires du champ social ou des collectivités locales.

Cette mise en cohérence des actions de terrain passe par l'harmonisation des contenus pédagogiques proposés : rythme des séances, lien entre oralité et écrit, la cohérence des exercices proposés avec le répertoire abordé, etc. Elle passe également par des actions de médiation entre les partenaires du projet : organisation de réunions de régulation pour une meilleure compréhension des pratiques professionnelles du champ culturel et du champ social.

L'équipe de coordination s'attache également à la production de documents de référence (outils audio, numériques et écrits) pour la pédagogie, destinées aux équipes du terrain. Elle fait le lien avec l'ensemble des partenaires des territoires (élus locaux, professionnels des services jeunesse ou politique de la ville, directions des établissements d'enseignement artistique) pour une bonne insertion du projet sur le territoire métropolitain. Le responsable pédagogique garantit la bonne mise en œuvre du projet dont les missions sont :

- Donner des lignes de conduites en termes d'objectifs, de contenus et de méthodologie,
- Visiter, rencontrer, observer et animer les différents ateliers afin d'avoir une vue d'ensemble de l'avancée du projet,
- Communiquer et être force de proposition auprès des professionnels (équipe pédagogique, chef(fe)s d'orchestre, référents sociaux, familles, collectivités, etc.)
- Créer des outils par la recherche et l'expérimentation utilisables par l'ensemble de l'équipe,
- Favoriser les liens entre instrument, chant et danse
- Collaborer avec les partenaires et faire rayonner le projet sur le territoire

Le partenariat avec les structures sociales

La mise en œuvre du dispositif sur le terrain doit s'intégrer de manière harmonieuse dans le projet éducatif de la structure sociale qui l'accueille. L'implication des équipes de cette structure est nécessaire, ainsi que la mise à disposition d'un référent de projet et d'un référent de terrain dont le rôle est de suivre l'action et de veiller à sa cohérence. Ils sont tous deux le relais entre Opus et la structure à laquelle ils appartiennent. Le référent de projet est souvent le ou la directrice de la structure sociale et le référent de terrain la personne qui suit le projet au quotidien. Ce référent suivra les activités selon des modalités à définir avec les intervenants artistiques. Le référent de projet s'assure de la bonne mise en œuvre des ateliers et garantit le cadre statutaire du référent de terrain.

La structure sociale est au cœur du travail éducatif, et à fortiori de la mise en pratique de la pédagogie qui caractérise le projet Opus. Le projet se pense en toute cohérence comme une démarche intégrée à la pratique éducative et sociale de la structure.

Le référent de terrain est le garant des relations entre le projet Opus et sa mise en œuvre. Pour cela, il possède des compétences d'encadrement éducatif.

Le référent terrain constitue le groupe en accord avec la structure à laquelle il appartient et le suit pendant les trois années du projet, afin d'assurer sa continuité ainsi que le travail sur la parentalité, point central du projet éducatif.

1. La structure élabore un cadre éducatif en relation avec son projet global

- La structure a la responsabilité du recrutement des enfants selon des critères qui correspondent à son projet éducatif et social global qui est en lien avec sa connaissance du territoire. Il est cependant recommandé de veiller à ce que les enfants et leurs familles montrent une motivation pour la proposition et que les enfants n'aient pas de pratique musicale antérieure spécialisée. Par ailleurs, le fait d'introduire l'idée de mixité sociale dans la constitution d'un groupe s'inscrit dans les valeurs fondamentales portées par le projet.
- La structure est garante de la dynamique territoriale. Cette dynamique se traduit par la création de liens avec les familles, l'ensemble des partenaires éducatifs du territoire (éducation nationale, réseaux de réussite éducative, médiateurs sociaux du territoire) et des institutions culturelles (conservatoires en particulier).
- La structure assure avec l'équipe de coordination, la tenue de réunions de travail qui rythment la vie du projet.
- La structure s'engage à recevoir les équipes de chercheurs qui peuvent être amenés à travailler sur l'évaluation du projet (auprès des enfants, des familles, des professionnels ...). Les conditions de ces enquêtes sont définies avec elle.
- La structure délègue un référent terrain pour assurer l'encadrement du groupe pendant les ateliers tout au long du projet (voir rôle du référent terrain ci-dessous).

2. Le référent de terrain assure le suivi pratique du projet, avec :

Ces documents sont nécessaires à l'équipe de coordination du projet

OPUS – Orchestre Pédagogique d'Utilité Sociale

- Le suivi des dossiers d'inscription.
- Une photo de chaque enfant à rajouter au dossier.
- Le suivi des signatures des parents des autorisations de captation d'image et son.
- Le suivi des signatures des parents des fiches de prêt d'instrument.
- La participation à des réunions de régulation : bilan des ateliers, de l'apprentissage des jeunes, concertation avec les musiciens, mise en place de l'accompagnement pédagogique ou d'activités culturelles.

3. Le référent de terrain accompagne le groupe sur des activités d'éducation artistique complémentaires au projet

- Une ou plusieurs présentations musicales aux familles sont organisées pendant l'année, au sein de la structure, du conservatoire, d'une institution culturelle locale ou d'un équipement culturel.
- Des présentations sont envisageables dans le cadre des partenariats locaux (ville, conservatoire, écoles, etc).
- Le référent de terrain coordonne et articule des propositions avec le référent de projet, en fonction du projet pédagogique de la structure, notamment sur le travail autour de la parentalité.

4. La structure assure le lien avec les acteurs locaux

- Des retours auprès des élus et de leurs collaborateurs permettent une meilleure dynamique territoriale et une plus grande implication, en complémentarité avec l'équipe de coordination (invitations sur des ateliers, présentations musicales aux familles, etc.).
- La mise en place de la participation des jeunes à des fêtes de quartier ou à des manifestations dans le cadre scolaire pour favoriser le lien avec les enseignants des écoles.
- Des partenariats avec les acteurs culturels locaux sont à penser et à mettre en place en collaboration avec l'équipe projet.

5. Le rôle éducatif du référent de terrain

Le référent de terrain est membre de l'équipe de la structure partenaire en charge du suivi local du projet. Il veille particulièrement à la cohérence du projet au sein de la structure. Le référent de terrain est, au sein de la structure, la personne responsable du suivi du groupe pendant les ateliers, les répétitions et les réunions liées au fonctionnement du projet. Il est ainsi en contact avec les artistes intervenants, et l'équipe de coordination du projet Opus. Le référent terrain a un rôle primordial. Il organise le bon déroulement des ateliers, et ce, tout au long du projet, de la façon suivante :

- Il intervient avec les musiciens dans la construction et le bilan des séances (réunions de préparation, échanges par mail, etc.).
- Il est présent à chaque séance.
- Il veille aussi à l'assiduité, aux respects des consignes, et à l'adhésion au projet.
- Il est le pivot du travail avec les familles, les artistes et les enfants.

Pendant les ateliers, le référent social peut être amenée à assumer plusieurs rôles selon les situations :

OPUS – Orchestre Pédagogique d'Utilité Sociale

- Observation et évaluation des productions individuelles et collectives des élèves
- Accompagnement individuel de certains élèves qui présentent des difficultés
- Recueil de traces des productions pour permettre un réinvestissement en classe ou à la maison et favoriser la transversalité des apprentissages
- Prendre une part active aux activités aux côtés des enfants notamment par la pratique d'un instrument. Cette posture permet de vivre les moments artistiques avec le groupe et de favoriser l'investissement des élèves permettant de se placer dans une situation d'apprenant au milieu des enfants, incitant ces derniers à entrer dans une démarche d'apprentissage volontaire.
- Prendre part à l'animation de la séance. Il peut notamment :
 - o Participer à la mise en place du groupe lors des changements d'activités
 - o Accompagner un groupe d'élèves dans des démarches de travail en sous-groupes
 - o Conserver des traces écrites, sonores ou visuelles des productions des élèves
 - o Participer à l'explication de vocabulaires ou de textes de chansons
 - o Faire le lien avec d'autres apprentissages scolaires (histoire, géographie, langue, sciences...)

Sur un plan plus général, il s'attachera à optimiser les bénéfices éducatifs des ateliers dans la vie du quartier : relation avec les familles, liens avec les enseignants des écoles de proximité, etc. Des sessions de formations sont proposées gratuitement aux travailleurs sociaux afin de les soutenir dans une démarche d'appropriation de cet outil éducatif.

Les ateliers

L'orchestre est composé d'instruments de la famille des cordes, des bois et des cuivres. Les percussions pourront être si nécessaire représentées par un établissement d'enseignement artistique partenaire. Voici le détail de la constitution des groupes par atelier :

<u>Groupes des vents (40 enfants)</u>	<u>Groupes des cordes (50 enfants)</u>
• Atelier 1 : 7 flûtes et 3 hautbois	• Atelier 5 : 6 violons et 4 violoncelles
• Atelier 2 : 7 clarinettes et 3 bassons	• Atelier 6 : 6 violons et 4 violoncelles
• Atelier 3 : 6 trompettes et 4 tubas	• Groupe 7 : 6 violons et 4 violoncelles
• Atelier 4 : 6 trombones et 4 cors	• Groupe 8 : 6 altos et 4 contrebasses
	• Groupe 9 : 6 violons et 4 altos

L'attribution des ateliers est arbitrée en prenant en considération les vœux et projets des 9 villes partenaires. L'objectif à long terme est de s'assurer de l'intégration future des enfants dans les établissements d'enseignement artistique présents sur le territoire métropolitain.

OPUS – Orchestre Pédagogique d'Utilité Sociale

Le calendrier

La première édition d'Opus aura lieu du mois de mars 2023 à juin 2025 avec une première année comprenant un atelier d'1h30 hebdomadaire de mars 2023 à juin 2023 puis deux ateliers d'1h30 hebdomadaire d'octobre 2023 à juin 2025.

- Mars – Juin 2023 : 1^{ère} année avec un atelier d'1h30 hebdomadaire
- Octobre 2023 – juin 2024 : 2^{ème} année avec deux ateliers d'1h30 hebdomadaire
- Octobre 2024 – juin 2025 : 3^{ème} année avec deux ateliers d'1h30 hebdomadaire

4 stages de 5h répartis entre les vacances scolaires viennent compléter l'offre par atelier (octobre, février, avril et juin). Ils seront destinés à réaliser une mise en commun des morceaux, à favoriser les rencontres entre élèves et professionnels du champ culturel et à approfondir des éléments de formation musicale.

Une restitution publique est prévue à chaque fin d'année du projet dans un des équipements culturels des villes partenaires voire même au Nouveau Siècle pour la dernière année.

L'intégration dans les établissements partenaires

Opus travaillera en étroite relation avec les directeurs et directrices d'établissement d'enseignement artistique afin de permettre une intégration progressive des enfants. L'idée est de sortir petit à petit de l'entre soi afin de susciter la motivation des enfants à continuer la musique en école de musique ou conservatoire. A partir de la deuxième année, 6 ateliers seront délocalisés dans les structures partenaires afin que les enfants se familiarisent avec les lieux et les équipes. Un suivi plus individuel pourra être mis en place avec un professeur d'instrument de l'établissement d'accueil et certains enfants pourront même s'inscrire dès la troisième année du projet. Cela permettra de sensibiliser les structures d'enseignement musical à une nouvelle méthodologie d'apprentissage et encourager l'accès à ces structures à des publics éloignés.

- 1^{ère} année : tous les ateliers dans la structure éducative
- 2^{ème} année : 6 ateliers délocalisés
- 3^{ème} année : intégration possible en cours d'instrument

Le répertoire musical

Une grande partie du répertoire sera choisie au sein de la bibliothèque numérique mise à disposition par le *Réseau Démos*. Il plongera les enfants dans l'univers de la musique classique et ouvrira sur les musiques traditionnelles et contemporaines par une implication instrumentale, vocale et corporelle dont voici des exemples :

- 1 chant commun pour tous les groupes

OPUS – Orchestre Pédagogique d'Utilité Sociale

- 1 œuvre orchestrale commune pour orchestre complet
- 1 œuvre instrumentale pour les cordes
- 1 œuvre instrumentale pour les vents
- Un corpus de chants par atelier ou toutes autres propositions répondant aux exigences du projet
 - etc.

Partenaires principaux du projet

- L'Orchestre National de Lille porte le projet sur une période de transition vers une association créée pour l'occasion.
- La Métropole Européenne de Lille apporte un soutien financier, met en relation le projet avec les villes partenaires, anime l'ensemble des acteurs de la politique de la ville avec l'ambition de faire converger sa politique culturelle en direction des territoires les plus fragiles.
- La Philharmonie de Paris apporte un soutien financier et un accompagnement de formations, un accès libre aux ressources numériques du référentiel Démos, une intégration dans des programmes de recherches scientifiques nationaux et un réseau national des orchestres Démos.
- Les 9 villes partenaires (Faches-Thumesnil, Hem, Lille, Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul, Roubaix, Seclin, Watrelos et Villeneuve-d'Ascq) participent à la mise en œuvre du projet sur leur territoire, mettent en relation le projet avec les structures socio-éducatives et les établissements d'enseignement artistique.
- Les 9 structures socio-éducatives de chaque ville partenaire (par exemple : Centre Social, Centre Culturel, École, Maison des Jeunes) organisent les ateliers et mettent à disposition un référent de projet et un référent de terrain pour la mise en œuvre du projet.
- Le Centre de Formation des Musiciens Intervenants de Lille collabore en utilisant le projet comme terrain de stage pour la formation de ses étudiants.
- L'École Supérieure Musique et Danse - Hauts-de-France collabore en utilisant le projet comme terrain de stage pour la formation de ses étudiants.
 - Des organismes de formation continue comme l'association MESH – Musique et situation handicap